

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GERS

NOMBRE DE MEMBRES

Afférent au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
	15	11

DATE DE LA CONVOCATION :
17/04/2026Objet : Tarification Base de Loisirs
2026

Délibération N° 54-2026

SEANCE ORDINAIRE N°05-2026

Du 21 avril 2026

L'an deux mille-vingt-six le vingt et un avril à 20h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence du maire, Eric Ballester

Présents: BALLESTER Éric, VILLADIEU Catherine, TERNIER Gilles, FOURSIN Guy, DERREY Alain, RAZAFIMANANTSOA Marie-Hélène, DESIRAT Véronique, ORMIERE Sylvie, MATTIUZZO Cyril, PLEWA Claude, CHOMARAT Caroline, RAGUENEAU Laure, VILLEMUR Michèle, POUTEAU Lionel

Absents excusés: GAURAN Jean-Luc,

Secrétaire de séance : ORMIERE Sylvie

Procurations : GAURAN Jean-Luc donne procuration à VILLADIEU Catherine

Dans le cadre de la gestion de la régie Base de Loisirs du site Es Calavès, Monsieur le maire propose la tarification suivante :

.Pour les particuliers :

- entrée à 5.00 €
- gratuit pour les - de 5 ans
- carte 10 entrées à 40.00 €

Les moyens de paiement acceptés sont : espèces, CB, chèques-vacances.

Pour toutes les structures, privées ou publiques :

- entrée à 4.00 € pour tout âge

Le moyen de paiement de ces structures sera unique, à savoir un titre ASAP qui leur sera adressé après la période estivale cumulant toutes les entrées de la saison x ce tarif unique.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Eric Ballester

Le secrétaire de séance,

